

Premiers effets des manifestations agricoles

Vers des simplifications administratives



Premiers effets des manifestations agricoles

SIMPLIFICATION EN MATIERE AGRICOLE

En écho aux manifestations agricoles inédites des dernières semaines, les services de l'Etat, sous l'autorité du préfet du Gers Monsieur Laurent Carrié, ont tenu ce matin un premier comité de mise en oeuvre et de suivi de la simplification en matière agricole.

La Chambre d'agriculture du Gers, par la voix de ses représentants professionnels, a insisté solennellement sur des chantiers prioritaires sur lesquels se consacrer en urgence, pour être à la hauteur des attentes exprimées sur tous les rassemblements et dans toutes les cours de fermes.

Pacte de confiance, rémunération et conditions d'exercice vivables du métier sont au coeur du changement de logiciel qui doit traduire le fait que « l'agriculture est d'intérêt général, au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la nation ».

Le Préfet a engagé une méthode de travail en dialogue avec les responsables professionnels sur les dossiers suivants : faciliter la création de retenues, définition unique des cours d'eau et stabilisation d'une cartographie de référence unique cohérente et stable de ceux-ci, revisiter la mise en oeuvre de la directive nitrates, amendements de textes cadres problématiques relatifs à l'irrigation, faire un bilan partagé des contrôles de provenance et d'étiquetage réalisés dans le Gers (camions, grandes surfaces) et suites à donner pour lutter contre la concurrence déloyale, déploiement des fonds d'urgences (élevage, viticulture).

Conscients de l'importance de traiter les dossiers particuliers en lien avec les services déconcentrés de l'Etat, les élus professionnels ont mis en avant l'impérieuse nécessité dans le même temps de s'engager sans tergiverser sur des avancées concrètes à portée collectives et structurantes, pour faire bouger durablement les lignes, et vite.

L'écoute de ce matin signe pour la Chambre d'agriculture une première étape constructive dans l'intention exprimée par les pouvoirs publics. Le « choc de simplification » lancée par le Premier Ministre inspire dans le Gers des propositions nombreuses, portées par les agriculteurs et leurs représentants, mais également par les services de l'Etat

Seule la concrétisation de résultats pourra réenclencher un chemin de confiance entre les agriculteurs et les pouvoirs publics. »

La délégation Chambre d'agriculture du Gers.